

# Compte rendu du conseil municipal

## Séance du Jeudi 24 Septembre 2020

Présents : Jacques ANDURAND, Jean-François AYROLES, Robert BALBARIE, Hervé LEONARD, Magalie LOBGEAIS, Martine MERLIN, Romain MONBERTRAND, Damien POUJADE, Pierre PRADILLON, Marianne SABIDO, Didier THAMIE, Marion VAUR, Christian VERGNE.

Pouvoir : Marie Hélène- LEYDET à Jacques ANDURAND.

Absente : Jessica DAVID

Secrétaire de séance : Pierre PRADILLON.

Mr le Maire ouvre la séance à 20h30.

### **1\* Modification montant des travaux Ecole Maternelle.**

Nouveau montant de l'opération 90500€ travaux et honoraires compris.

Réfection toiture totale et non plus Partielle.

Cabinet IES en charge de la conception et réalisation.

Subventions attendues :

- Etat : DETR 45250€
- Département : 18100€

Ces subventions sont acquises et représentent 70% du montant de l'opération HT.

Les travaux débiteront en décembre 2020 et la livraison prévisible pour les vacances de Pâques.

*Cette proposition est validée par tous les membres.*

## **2\* EMPRUNT**

Le projet proposé porte sur l'opportunité d'emprunter ou non la somme de 225000€ auprès de la Banque des Territoires pour financer ou non tout ou partie des 3 opérations de la commune :

-Opération cœur de village.

-Travaux école maternelle.

-Travaux assainissement.

Les taux proposés sont de 1,2 % sur 20 ans ou 25 ans.

Les échéances annuelles pèsent 11K€.

Rappel de la trésorerie disponible à ce jour :

- Section de fonctionnement : 251263€
- Section d'Investissement : 379000€.

L'idée maîtresse consiste à considérer qu'au regard des taux actuels, il est préférable de faire appel à un emprunt plutôt que de mobiliser la trésorerie disponible.

*Le conseil approuve à l'unanimité.*

## **3\*Amendes de police**

Le Maire rappelle que dans le cadre de l'aménagement de la traverse d'Aynac via l'opération Cœur de village, cette opération est éligible à la dotation des amendes de police au regard des travaux liés à la sécurisation routière et la création d'une continuité piétonne. Le Département lors de la dernière Commission Permanente nous octroie une subvention de 17462€.

## **4\* Commission Locale d'Evolution des Charges Transférées (CLECT).**

Le Grand Figeac dans sa délibération du 23 Juillet dernier et conformément à la réglementation vient de créer cette commission composée de 126 membres. Les communes sont invitées à désigner leur membre étant précisé que la commune d'Aynac bénéficie d'un siège.

Le Maire propose de siéger à cette commission.

*Le conseil approuve à l'unanimité.*

### **5\* Fédération d'Énergie du Lot. (FDEL).**

Il s'agit de désigner un Titulaire et un Suppléant pour représenter la Commune dans cette instance.

Christian VERGNE ----Titulaire

Robert BALBARIE-----Suppléant

### **6\* Retenues de Garantie.**

--Deux entreprises contractuelles avec la commune ont mal ou incomplètement exécuté leur ouvrage.

--La mise en œuvre de la Retenue Garantie est requise.

*Le conseil approuve à l'unanimité.*

### **7\* Virement de Crédit**

Conformément à la demande de M. le Trésorier, il est proposé de réaliser une décision modificative du Budget principal de la commune au regard des opérations d'amortissement.

-mandat d'ordre au chapitre 042 article 6811 pour 9624,84<sup>E</sup>€

- titre d'ordre au chapitre 040 article 28041582 pour 8816,84€

- titre d'ordre au chapitre 040 article 280422 pour 808€

*Le conseil approuve à l'unanimité.*

### **8\* LOGEMENT (Modification délib du 20 Juillet 2020).**

--La délibération de 20/07 prévoyait la rentrée du locataire au logement de L'école Maternelle le 09/08/2020, La rentrée dans les lieux à été effective le 01/Septembre 2020.

*Le conseil en prend acte et approuve.*

### **9\* C.C.I.D (Commission Communale & Intercommunale des Impôts)**

Faute de réponse immédiate la question est repoussée au prochain CM

*Le conseil en prend acte et approuve.*

### **10\* Le LAVOIR**

--L'entreprise STAP nous a fait parvenir un devis 2436€ TTC pour la démolition et enlèvement du réservoir près du lavoir.

*Le conseil approuve à l'unanimité.*

### **11\* ACCESSION**

--Par demande du 23 juillet 2020 monsieur Emmanuel ADOUX primo-accédant dans le bourg d'Aynac, sollicite une aide financière au titre des dispositions en vigueur.

--Le conseil est sollicité pour savoir si sa demande peut être validée auprès des instances compétentes.

*Le conseil est favorable à l'unanimité.*

### **12\* RACCORDEMENT ELECTRIQUE**

--Conformément au Permis de Construire accordé à Monsieur Prangère au Hameau de la Bleymie, la Fédération Départementale d'Énergie du Lot nous sollicite à hauteur de 1100€ sur les 8100€ de travaux pour le raccordement de l'habitation projetée.

Le Conseil municipal valide cette proposition.

### **13\* R.G.P.D**

--Décision reportée jusqu'à plus ample information, pour l'année 2021.

### **14\* ECLAIRAGE PUBLIC**

Le maire rappelle que malgré les investissements importants réalisés durant ces dernières années concernant l'éclairage public, de nombreux secteurs du centre-bourg sont encore pourvus de lampes à sodium (lotissement de la Garenne, route de Lacapelle-Marival). Ces

lampes à sodium ne sont plus disponibles sur le marché. Un technicien du Grand Figeac vient de réaliser un inventaire des lampadaires à changer. Ils sont au nombre de dix huit.

Le coût de remplacement de ces lampadaires s'élèverait à 8052€TTC et la participation de la commune à environ 4038€ttc.

Le Conseil municipal valide cette proposition.

### **15\* LEGS de Mr LACASSAGNE**

Par lettre manuscrite en date du 27/5/, Monsieur Joël Lacassagne nous informe de son souhait de faire don à la commune d'Aynac, de sa propriété aux réserves suivantes :

\*Non-aliénation c'est-à-dire devant rester propriété de la commune dans le statut d'habitation

\* maintien en bon état d'entretien de la tombe de la famille Cepede, Bouygues, Lacassagne, tous les autres biens en propriété d'Aynac, sauf disposition contraire par testament.

*Le conseil, prend acte de ces dispositions, remercie le légataire, et donne son accord et son engagement.*

### **16\* ENEDIS**

--Enedis cherche un correspondant « Tempête » ?

--Deux conseillers se proposent et le conseil municipal valide leur candidature :

- Titulaire : Didier Thamie

- Suppléant : Christian Vergne

Mr le Maire clôture cette réunion à 23h15.

